



BULLETIN MUNICIPAL

« L'Echo d'Etalans »

N° 41

La Vie et les activités de la commune

Etalans sur le net : <http://www.etalans.com>

Le mot du Maire

En ce début d'année, je tiens à présenter à toutes et à tous, mes meilleurs vœux de bonheur, santé et toutes les satisfactions que vous pouvez désirer.

2002, une année comme les autres. Une année où l'on regarde derrière soi pour constater le chemin parcouru, et où l'on se tourne vers l'avenir. Nous sommes tous acteurs, à notre manière, de ce monde en pleine évolution.

ETALANS joue sur son avenir en conservant les valeurs et les racines de son milieu rural, tout en bénéficiant de sa situation géographique au cœur du département.

2002 a vu la réalisation du nouveau quartier « Sous Oupans », l'aménagement du Parc Douge avec création d'un mini-golf et plantation de massifs ; et enfin la réhabilitation de la maison Lapoire.

En 2003 et les années à venir, nos efforts se porteront sur l'assainissement puisque la construction est en plein développement, signe de la vitalité de notre commune.

L'Echo mensuel se charge de vous communiquer avec précision les sommes engagées dans ces différents investissements.

Bien Cordialement,

Maurice.



ETAT CIVIL

NAISSANCES :

26/12/2002 : LAURENTIN Hugues
01/01/2003 : JEANNEROD Natanaël

DECES

07/12/2002 : FORT Michèle née BOVIGNY
31/12/2002 : BERAUX Marie-Louise née
SCHMITT
22/01/2003 : THIERRY Robert

Tous les élus présents.

Retour de différents dossiers de la D.D.E.

e Certificat d'urbanisme :

- Mme PESEUX Jean : Parcelle WO n° 28, parcelle A et B : Avis défavorable.
Pour la parcelle WO 79 : Avis favorable en tenant compte de la restriction des 50 mètres vis à vis de l'exploitation agricole la plus proche.

e Permis de construire :

- Avis favorable au permis de Mr et Mme MAGNET - PEQUIGNOT sur la parcelle 11 du nouveau quartier Sous Oupans. La butte ne devra pas dépasser 0,80 mètre.

Départ vers la DDE (avis de la commune)

e Certificat d'urbanisme :

- Melle PESEUX Bénédicte sur la parcelle WO n° 28 : Avis favorable à la majorité pour un projet de construction atenant la ferme existante et conditionné par l'installation d'une entreprise artisanale selon le courrier du demandeur.

e Permis de construire :

- Mr et Mme KOLLY Damien : Sur la parcelle 2 du lotissement pour une surface habitable de 183 m² : Avis favorable.
- Ets VIEILLE : Réalisation d'un bâtiment d'exploitation d'une surface de 819 m² sur la parcelle n° WM6 : Avis favorable.

e Permis modificatif :

- Mr et Mme JEANNEROD Alexandre : Ajout d'une fenêtre au garage : Avis favorable.

Terrain de Melle CUSENIER Simone

Dans le projet du PLU, ce terrain sera déclaré en zone à urbaniser liée aux activités de loisirs.

TAXE DE RACCORDEMENT AU RESEAU D'ASSAINISSEMENT

Augmentation de la taxe de raccordement sur le terrain privé, pour tout permis de construire déposé à partir du 01 janvier 2003.

Cette taxe est fixée à 1 500 € et ce, en prévision des futurs travaux d'assainissement.

LOTISSEMENT

Coût total actuel : 394 611,39 €

Sur les 12 parcelles disponibles, 9 sont réservées, dont 4 permis déposés.

MAISON LAPOIRE

Réception des façades le lundi 20 janvier 2003 à 9 h 30.

Réception du chantier le lundi 27 janvier 2003 à 9 h 30.

POMPIERS

Invitation des élus à un apéritif au local le samedi 11 janvier 2003 à 19 h 30.

Travaux de mise en conformité réalisés dans le local des pompiers :

- Cloison de séparation du vestiaire ;
- Porte de séparation partie pompiers / salle communale;
- Réfection du plafond : le sol reste à réaliser ;
- Achat d'une échelle à crochet et d'une pompe électrique ;
- Le SDIS facture 16 637,13 € à la commune.

TRAVAUX



e Réfection de la ruine « au champs de Foire » :

- Devis : 16 400 €
- Subvention accordée DGE 25 % (Etat) ; d'autres subventions restent à venir.

e Maison des Jeunes :

- Travaux de la salle du 1^{er} étage en cours de finition.

e Conduites d'eaux (Prévisions) :

- Renouvellement de la conduite du Champs de Foire
- Branchement neuf : Maison Fontaine, Jeanneret et Girardot.
- Mise en place d'un poteau d'incendie.

RESEAUX (A REALISER EN 2003)

- Rénovation du réseau d'assainissement, rue Elisée Cusenier, entre la Grande rue et la rue du Champs de Foire.
- La commune a également fait réaliser des devis pour enfouir les réseaux EDF basse tension, télécom et d'éclairage public en coordination avec les travaux d'assainissement (env. 200 m). Au vu des sommes restant à la charge de la commune (47 520 € pour un coût total de 75 700 €), **il est décidé de ne pas enfouir ces réseaux.**

DELIBERATION

- Avenant au cabinet André pour la maîtrise d'œuvre du lotissement
- Maintenance logiciel bibliothèque : 215 €
- Commission d'appels d'offres : Mr Delphin BEPOIX remplace Mr Jean-Marie COLIN.
- Subvention aux écoles d'un montant de 382 € pour une sortie de classe.

O. N. F.

- Réunion le 11 février 2003 à 20 h 00, salle des fêtes d'Etalans.

TRAVAUX INTERCOMMUNALITE

- Entretien du talus rue des Fleurs

PHARMACIE

- Le conseil municipal est surpris d'apprendre que le CAS d'Etalans n'ait pas tenu ses promesses vis à vis de l'engagement en approvisionnement envers la pharmacie d'Etalans.

FORET

- Affouage : il est rappelé qu'il est formellement interdit de façonner, ramasser ou débarder du bois les dimanche et jours fériés dans la forêt communale.

Prochaines réunions du conseil :

- le 07 février 2003
- Orientation budgétaire le 28 février 2003
- Budget le 28 mars 2003

La séance est levée à 00 h 00.

Bilan du TELETHON 2002 à Etalans



Les combats de l'Association Française contre les Myopathies (A.F.M.) :

L'AFM n'a qu'un objectif : aider et guérir les malades atteints de maladies neuromusculaires, maladies génétiques aujourd'hui incurables.

En quinze ans, le TELETHON a permis de marquer des points capitaux face à ces maladies. Les progrès de la recherche apprennent à les repérer très tôt, ce qui facilite l'application de soins plus appropriés.

Des malades atteints d'une grave maladie neurodégénérative héréditaire, la maladie de Huntington, ont pu recouvrer une partie de leurs capacités perdues, et des infarctus du myocarde ont été contrés par des greffes de cellules musculaires. Enfin, pour la première fois, une thérapie génique réussie a permis à neuf « bébés-bulle » de mener une vie normale.

Pourtant, chaque année, des milliers de familles sont encore touchées par les maladies génétiques et les maladies rares, encore incurables à ce jour.

Plus que jamais, nous devons nous mobiliser, car il y a des espoirs qui ne peuvent être déçus !

A programme énoôôôrme, mobilisation énoôôôrme à Etalans !

En 1999, **1537.12 €** et en 2000, **1557.35 €** ! C'est le résultat très satisfaisant des deux premières grandes manifestations pour le TELETHON à Etalans. Et en 2002 ?

Bilan : **3222.60 €!!!** C'est tout simplement plus du double des bilans habituels !

Tout ceci est le résultat d'une grande mobilisation des habitants d'Etalans et du secteur. Les organisateurs avaient fait le choix de proposer un programme plus important, plus large : ce fut une réussite !



Un grand MERCI donc à :

- l'âge d'or pour ses jeux conviviaux ;
- l'équipe de la bibliothèque pour sa superbe fresque géante ;
- l'association du cheval comtois pour sa démonstration ;
- le club de ping-pong pour sa démonstration et son concours de fléchettes ;
- le club de football pour son défi tir au but ;
- Familles Rurales, pour la buvette, avec une nouvelle fois le succès du désormais célèbre et tant attendu « vin chaud » ;
- la section Théâtre, avec sa représentation du vendredi soir, sachant que l'installation puis le rangement des décors demandent énormément d'énergie et de temps ;

- les enfants du centre de loisirs pour la confection de lampions destinés au défilé
- l'Action-Jeunes pour son concours jeux vidéo ;
- les jeunes de la « salle des jeunes » pour l'animation de la soirée dansante, qui a été très appréciée ;
- Hubert et Danielle Jeannin qui ont passé beaucoup de temps pour la préparation du repas du samedi soir ; mais ce fut un succès (plus de 180 repas) !
- L'école d'Etalans-Fallerans : pour leur première participation, ce fut une mobilisation impressionnante ! Merci à tous les enfants pour la confection de leurs superbes pâtisseries et leur grand chant de solidarité, à tous les parents et bénévoles qui ont aidé et à toute l'équipe éducative motivée ;
- Les Pompiers : une nouvelle fois, ils nous ont montré que l'on pouvait toujours compter sur eux ! Ils ont réussi leur défi, qui était de courir pendant 7h non-stop, malgré le froid !




MERCI également à la Fruitière d'Etalans, le Restaurant « Au champ de Foire », l'Alimentation CORDIER, le garage CUSENIER, La Poste pour leurs dons.



L'équipe des pompiers après un effort remarquable, bravo .

Bilan financier - Commune d'Etalans

Charges		Produits	
Alimentation -Boissons	770,37 €	<i>Recettes</i>	
Fournitures d'activités	35,85 €	Alimentation - Boissons	2 613,30 €
Location salle des fêtes	- €	Animations	1 015,40 €
SACEM	- €		3 628,70 €
Assurance	30,00 €		
		<i>Dons</i>	
		par chèques bancaires	302,00 €
		en espèces	128,12 €
			430,12 €
Total charges	836,22 €	Total produits	4 058,82 €

<i>Bénéfices réalisés</i>	3 222,60 € <i>21 138,87 F</i>
----------------------------------	---

Pour conclure, un grand MERCI à toutes les personnes qui ont contribué à l'organisation de cette manifestation, à tous ceux qui ont participé et donné. Rendez-vous donc l'année prochaine pour faire encore mieux : la barre est haute, mais . . . ça motive davantage !

*Encore MERCI et à l'année prochaine !
Retenez la date : 5 et 6 décembre 2003 !*

Le Chèque Emploi Service rend service !

Vous voulez embaucher quelqu'un pour garder vos enfants ou faire un peu de ménage chez vous ? Simplifiez vous la vie grâce au Chèque Emploi Service.

➤ **En quoi ça consiste ?**

Le chèque emploi service ressemble à un chèque bancaire, accompagné d'un *volet social facile à remplir*. Vos formalités administratives sont *simplifiées* : ce volet

social tient lieu de déclaration à l'Urssaf et vous évite d'établir un bulletin de paie (le CNTCES – Centre National de Traitement du Chèque Emploi Service – s'en charge).

➤ **Pour quels emplois ?**

Tous les emplois à domicile : travaux ménagers, domestiques ou à caractère familiale. Exemple : *repassage, ménage*,

garde d'enfants à domicile, garde d'un malade, jardinage aide scolaire...

A noter : les personnes rémunérées par un Chèque Emploi Service sont assurées comme n'importe quel salarié (accident du travail, assurance maladie, retraite et chômage).

➤ **Comment l'obtenir ?**

Remplissez une demande d'adhésion dans l'établissement qui gère votre compte (banque, bureau de poste ou caisse d'épargne).

Vous devrez aussi donner *l'autorisation au CNTCES de prélever vos cotisations sociales sur votre compte*. Dans l'établissement bancaire, vous seront remis un chéquier de 20 chèques Emploi Service + 20 enveloppes pré-imprimées, pour envoyer les volets sociaux.

A noter : un même chéquier peut être utilisé pour déclarer plusieurs employés.

➤ **Comment remplir ce CES ?**

A part les renseignements courants (numéro de sécurité sociale, adresse...) vous avez 2 possibilités concernant le salaire à déclarer :

- Soit vous choisissez la *base forfaitaire*. Dans ce cas vos cotisations sont calculées en fonction du nombre d'heures effectuées, sur la base du *SMIC horaire brut + 10 %* (indemnités de congés payés).

- Soit vous choisissez le salaire réel. Dans ce cas, vos cotisations sont calculées sur *le salaire brut reconstitué à partir du salaire net versé*. Cette option est favorable au salarié qui bénéficie d'une couverture sociale plus large.

➤ **Plus d'infos :**

Pour contacter le Centre National de Traitement du Chèque Emploi Service :
3, avenue Emile Loubet
42961 Saint-Etienne Cedex 9.
Tél : 04.77.43.23.50
www.ces.urssaf.fr

GARDONS À LA FORÊT TOUT LE RESPECT QUI LUI EST DÛ

Les lots d'affouage ont été délivrés peu avant les fêtes. Ceci afin de permettre à certains de pouvoir façonner leur bois durant les vacances de fin d'année. Le temps doux aidant, beaucoup se sont acquittés de leur tâche de « bûcherons » et dans la foulée ils ont débardé leur bois.

Le sol étant plus que détrempe, surtout à pareille époque, les débardages ne sont pas toujours effectués dans les meilleures conditions, ce qui a laissé en certains endroits des ornières bien désagréables. Aussi l'O.N.F. demande à chacun un minimum de respect (pour ne pas dire de civisme) et de bien vouloir effectuer les opérations de débardage seulement quand le sol est porteur, c'est-à-dire gelé... ou à peu près sec, plus exactement « ressuyé » !!

Cette demande est valable pour toute la durée d'exploitation ; aussi d'ici le 15 avril il est fort probable que nous aurons des périodes convenables et propices à ce travail.

Avec un simple petit réflexe de la part de chacun, nous pourrions garder un environnement appréciable dans nos forêts, qui, il faut le souligner présentent aujourd'hui un aspect remarquable. Cela sera sans aucun doute apprécié par les nombreux amoureux de la forêt lors de leurs escapades en sous-bois à la belle saison.



Natanaël d'Etalans, le premier bébé du Doubs de l'année 2003

Nicolas et ses parents Laurence et Alexandre Jeannerod se réjouissaient de réveillonner pour la première année dans leur maison en famille et avec des amis.

Ils devaient passer le cap de la nouvelle année à treize, un invité surprise en avance de trois semaines sur les prévisions pointa le bout de sa jolie frimousse à une heure du matin le 1^{er} janvier.

L'année ne pouvait pas mieux commencer pour cette petite famille comblée de joie avec l'arrivée de leur deuxième garçon.

Les grands-parents, Bernadette et Jean-Claude Bépoix terminent l'année avec la naissance d'Anthoni le 26 octobre et commencent l'année 2003 avec l'arrivée de Natanaël.

De mémoire d'anciens, Etalans n'avait pas encore eu « son premier bébé de l'année du Doubs », en revanche, Etalans comptait déjà plusieurs bébés nés au premier janvier : Schmitt Nicolas (1978), Vallet Christian (1972)...

Nous félicitons les parents et grands-parents et présentons tous les vœux de bonheur et santé à toute la famille.



AGENDA

Repas de la Paroisse:

Dimanche 2 Février 12h00, salle des fêtes

Loto de l'école :

Dimanche 9 Février 13h30, salle des fêtes

Nombreux lots de valeur

Prix des cartes : 7 €par l'école
 8 €sur place.

Mairie

Dates d'ouvertures du secrétariat de Mairie le samedi matin de 10 h à 12 h :

08 et 22 Février.

Les autres jours de la semaine, horaires inchangés :

Mardi, Mercredi : 10 h – 12 h
Jeudi : 14 h – 18 h 30
Vendredi : 10 h – 12 h